REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 29 ADUT 1986

Nº 3309 /15.08.01

franc le 5/9/96

cl

Monsieur l'Ambassadeur de la République du Zaïre au Rwanda K I G A L I.-

Monsieur l'Ambassadeur.

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre n°13214/12/344/86 du 12 août 1986 pour porter à votre connaissance que je marque mon accord pour l'exhibition de deux boxeurs Zaïrois dont question dans votre précitée. Vous voudrez bien néanmoins m'indiquer au préalable le calendrier des compétitions ainsi que les salles qui les abriteront.

Energy July

Pour ce qui est des combats avec des boxeurs rwandais, vous vous mettrez en contact avec l'Association Rwandaise des Arts Martiaux qui en appréciera l'opportunité.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

7.P.I.à:

Monsieur le Préfet de Préfecture

KIGALI .-

Monsieur le Président de l'Association des Arts Martiaux

KIGALI.-

Monsieur le Président du Boxing lub de Kigali GALI.- Pour le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif

en mission,

MUGEMA Romuald

Secrétaire Général